

Le 30 avril 2013



UN PROTOCOLE SANS LES APPROCHES ?

Lors de la réunion pré-protocolaire du GT19 « accompagnement du changement », il a été essentiellement question de performance, et particulièrement de performance « en route ». Le secrétariat général a annoncé que puisque la Commission Européenne entend fixer de nouveaux objectifs de performance « en-route » dans le RP2, il conviendra de rémunérer les centres qui fourniront les efforts nécessaires à leur atteinte.

L'erreur dans l'analyse, partagée par ailleurs par le SNCTA en séance, est de considérer qu'il est trop tard pour contrer le RP2 et que, comme les objectifs sont

fixés pour l'en-route, il convient de ne rétribuer que les CRNA.

Alors que même l'Allemagne cherche des partenaires pour contrer la Commission (cf communiqué du 12/04/2013 : *L'Allemagne contre la Commission*) et qu'un mouvement européen est prévu en juin, la négociation protocolaire s'acheminerait vers l'accompagnement de nouvelles contraintes, et sans les approches.

Pour l'UNSA-ICNA, c'est inacceptable : si la performance des ICNA doit être évaluée, ce sera au niveau de la DSNA et non centre par centre.

EN SAVOIR PLUS

Faut-il un protocole à tout prix ?

C'est la question qui mérite d'être posée aux vues des déclarations faites en séance le 11 avril dernier. En effet, la DGAC envisage de mettre en place des incitations à la performance par centre, pour coller aux exigences de la



Le mouvement de grève contre le SES2+ et le RP2 initialement prévu le 10 juin a été reporté au 12 juin, pour cause d'élections en Italie les 10 et 11 (journées pendant lesquelles la grève est interdite en Italie).

Commission Européenne. En clair ? Plus de flexibilité dans les centres saisonniers, une baisse généralisée des coûts via le taux d'UDS en-route, quelques autres mesures qui permettront de récompenser les centres « bons élèves » ou d'arrosier les bastions syndicaux pour ne pas vexer les organisations syndicales potentiellement signataires du protocole. **Nous l'avons déjà exprimé, nos conditions de travail ne sont pas à vendre !** De plus, il est hors de question d'accepter un protocole qui continuerait à creuser les différentiels indemnitaires entre centres, au risque de faire voler en éclats le corps des ICNA en créant une vraie scission entre CRNA et approches.

☞ suite page 2

LES POINTS CLÉS

- 1 De nouveaux objectifs de performance « en-route » sont en préparation dans le cadre du plan de performance européen RP2.
- 2 La DGAC entend accompagner ce nouveau plan de performance en rétribuant les efforts des CRNA « bons élèves », avec l'assentiment du SNCTA, excluant de facto les approches du protocole.
- 3 Les efforts que devront fournir les ICNA ne se limiteront bien entendu pas aux CRNA : baisse des effectifs partagée, baisse du budget global de la DSNA, baisse du taux de redevance « en-route » auront un impact sur les approches.
- 4 Pour l'UNSA-ICNA, il faut s'associer à l'Allemagne pour contrer les velléités libérales de la Commission. De plus, le niveau acceptable le plus fin de valorisation de la performance des ICNA est le niveau DSNA.



☞ suite de la page 1

Une erreur d'analyse

Il est facile de croire que puisque les objectifs économiques fixés par la Commission Européenne portent sur le taux de redevances de route, les efforts pèseront presque exclusivement sur les centres en-route et non sur les approches. C'est pourtant faux, la DGAC ne peut l'ignorer, le syndicat qui soutient cette position peut le feindre.

Les redevances de route

La redevance de route est perçue dès lors que l'aéronef est à plus de 20NM du terrain de provenance ou de destination. Pour des aéronefs à l'arrivée, par exemple, une approche étendue et/ou au plafond élevé va générer plus de redevances de route que de redevances de service terminal de contrôle d'approche.

La baisse du taux d'UDS en-route imposée par la commission a donc un impact direct sur les approches. Nous l'avons d'ailleurs déjà expérimenté sur le plan de performance 2011-2013: le manque à gagner issu des prévisions de trafic farfelues de la DGAC a bien impacté de manière égale l'ensemble des services, SNA comme CRNA.

Des efforts partagés

La Commission entend renforcer les objectifs de régularité en-route, c'est à dire faire baisser le retard moyen

par vol généré par les CRNA, avec des possibilités de pénalités financières. Si tel était le cas, il est fort à parier que la DGAC ne prendrait pas le risque d'avoir des CRNA en sous-effectif, au risque d'en diminuer la capacité. Au contraire, elle ferait comme par le passé, **un transfert d'une partie des effectifs des approches vers les CRNA**, maintenant les approches dans un sous-effectif chronique afin d'échapper à de fortes sanctions financières.

Une DSNA unie

S'agissant des ICNA, **il est impensable d'évaluer la performance par centre**, sauf à réduire les critères de performance à de l'efficacité économique. Les différents organismes de contrôle travaillent en synergie, participent tous à la même chaîne de sécurité. Cette sécurité, qui, il est utile de le rappeler, devrait être au centre des préoccupations de la Commission, est pourtant la seule performance qui ne fait l'objet d'aucun objectif chiffré.



Europe: faut-il se résigner ?

La Commission Européenne entend renforcer ses exigences et son pouvoir via le RP2 (cf communiqué du 11 avril: *l'Allemagne contre la Commission*) et le paquet Ciel Unique SES2+.

Faut-il, comme nous l'avons entendu le 11 avril, se résigner car «*contre la Commission, on ne peut rien faire*»? **Souvenons-nous qu'en 2001, une grève européenne des contrôleurs,**

relayée en France par l'ensemble des organisations syndicales, avait permis d'infléchir largement les positions de la Commission. Nous vous présenterons tout au long du mois à venir les enjeux de cette nouvelle régulation, afin que chaque contrôleur puisse, au delà des appartenances syndicales, décider de rejoindre ou non le mouvement européen du 12 juin. **Et ces enjeux sont cruciaux, puisqu'il s'agit entre autres de prendre position sur le maintien d'une DGAC intégrée et dans la fonction publique. Le commissaire européen Siim Kallas a été très clair et vise directement la France dans sa volonté de séparer structurellement le prestataire (DSNA) de son surveillant (DSAC). Si la DSAC a une chance de rester une administration (actuellement très loin de l'auto-financement), la suite logique pour la DSNA est l'établissement public, véritable serpent de mer jamais vraiment abandonné par nos dirigeants français.**

A n'en pas douter, le RP2 et le paquet SES2+ scelleront l'avenir de la DGAC et des ICNA, bien plus qu'un protocole franco-français qui sera lui aussi borné par le strict cadre européen. La Commission est fragilisée par la position allemande. **Seule une mobilisation forte des contrôleurs du premier prestataire européen permettra de contrer la volonté hégémonique de la C.E., et de faire comprendre à l'État qu'il doit mener ce combat aux côtés de l'Allemagne.**

Notre site : www.icna.fr

Nous contacter: unsa@icna.fr